

Vaccination : il faut un vote

Trop c'est trop. Les parlementaires socialistes, représentés par leurs présidents de groupes, Valérie Rabault et Patrick Kanner, ont interpellé le premier ministre le 7 janvier pour exiger qu'il fasse, dans les plus brefs délais, une déclaration devant le Parlement, afin de préciser comment il entend corriger le retard pris par la France en matière de vaccination.

Cette demande intervient alors que les propositions des parlementaires socialistes pour lutter contre les effets de la crise sanitaire restent lettres mortes et que le premier ministre qualifie de « polémiques » toute question ou suggestion.

« Vous n'avez pas souhaité soumettre votre déclaration du 16 décembre sur la stratégie vaccinale à un vote. Aujourd'hui, étant donné la gravité de la situation et les manquements du gouvernement, il nous paraît indispensable que la déclaration que nous demandons soit soumise à un tel vote qui permettra au Parlement de véritablement exprimer son accord ou son désaccord sur le contenu de vos annonces », insistent les deux présidents de groupes. **« Votre stratégie, depuis un mois, consiste à multiplier les conseils de défense. En procédant ainsi, vous vous soustrayez à la délibération collective que vous avez pourtant appelée de vos vœux dans votre déclaration du 16 décembre et échappez au contrôle que tout Parlement, dans une démocratie, a la responsabilité d'exercer. »**

Cette demande intervient après de nombreuses sollicitations, toujours balayées d'un revers de main.

« En effet, à plusieurs reprises, nos deux groupes parlementaires vous ont sollicité, ainsi que votre gouvernement sur votre stratégie vaccinale et ses modalités pratiques. »



Le Parlement doit être associé

Dès le 13 octobre dernier, Boris Vallaud est intervenu pour connaître les dispositions pratiques que comptait prendre le gouvernement, constatant le retard déjà pris par la France par rapport à plusieurs pays européens.

Le ministre des Solidarités et de la Santé, chargé de répondre, a alors dénoncé une question qu'il a qualifiée de polémique et a conclu : **« Rassurez-vous, tout est en cours de préparation sur ce sujet ».**

Un mois plus tard, le 10 novembre, c'est Chantal Jourdan, qui demande à nouveau des précisions. Là, le secrétaire d'État auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, s'est contenté d'indiquer que **« notre pays n'est pas en retard »**, appelant par la suite à **« ne pas faire de polémiques à propos d'un vaccin qu'on n'a pas encore trouvé ».**

Les récentes interventions ne sont pas de nature à rassurer les élus socialistes : si tout est prévu, programmé et sous contrôle, pourquoi faut-il alors amplifier, accélérer et simplifier ?

Si, une fois de plus, le premier ministre refuse cette transparence et le vote qui y est associé, les parlementaires socialistes se réservent la possibilité d'utiliser tous les mécanismes que la Constitution met à leur disposition.

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 14/01/2021

SITE DE DEPOT
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Année François Mitterrand

2021 sera donc l'année François Mitterrand. Et Jean-Luc Mélenchon commence cette année par une polémique totalement inutile et non fondée, déniaut au Président Emmanuel Macron le droit de participer à l'hommage rendu au cimetier de Jarnac.

Évidemment, rien ne rassemble Emmanuel Macron et François Mitterrand. On pourrait même dire que tout les oppose. Cependant, la place du Président était bien à Jarnac pour rendre hommage à son prédécesseur.

L'année 2021 donnera à chacun la possibilité de rappeler les facettes de François Mitterrand qu'il souhaite mettre en avant : le Résistant, l'opposant au Général de Gaulle, le chef du PS, le Président, l'Européen...

Mais, s'il est bien un point sur lequel tout le monde pourra tomber d'accord, c'est que François Mitterrand n'a pas besoin de Jean-Luc Mélenchon pour défendre sa mémoire.

En finir avec l'hypocrisie

On pouvait croire que l'exploitation d'étrangers sans papiers était l'apanage des grands centres urbains, en particulier dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, et que le Comité contre l'esclavage moderne (CCEM) n'intervenait pas dans le Finistère. Il n'en est rien puisque même dans la région de Morlaix, des salariés, travaillant pour une entreprise de ramassage de volailles, ont été et sont exploités.



Pour un «Duldung» à la française

C'est un peu par hasard si l'union locale CGT de Morlaix a eu connaissance de ce scandale. **«Trois salariés ont osé franchir la porte de notre local pour nous exposer leur situation»,** explique son secrétaire Marc Corbel, **«ils ont fait preuve de courage car leur employeur leur avait fait croire que, s'ils se plaignaient à des syndicats, des inspecteurs du travail ou des assistant.es sociales, ils seraient dénoncés et expulsés de France».**

La CGT a décidé d'appeler à une manifestation, le mardi 19 janvier à 11 h 00 à Morlaix pour attirer l'attention de l'opinion publique sur la situation de ces salariés exploités et réclamer la régularisation de ceux qui travaillent encore sans papiers.

«La CGT appelle à manifester le 19 janvier à 11 h 00 à Morlaix.»

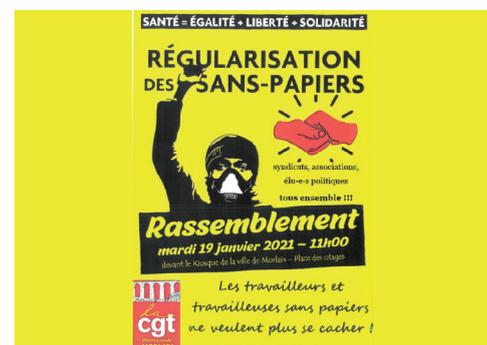
Si le cas de cette entreprise de ramassage de poulets a pu être dénoncé, il existe bien d'autres cas similaires, dans le secteur de l'agroalimentaire mais aussi dans le tourisme ou la restauration. **«L'heure du rassemblement n'a pas été choisie au hasard»,** précise Marc Corbel. **«Ces salariés travaillent de nuit et pourront donc être présents.»**

Dans une Tribune publiée au mois de décembre, Tristan Foveau, vice-président du cercle de réflexion *L'Hétairie*, Jean Miossec, secrétaire de l'association *Digemer* et un collectif de 13 associations appelaient, pour lutter contre la misère des étrangers privés de droits, à créer un accord provisoire de travail reprenant une proposition du Think Tank *L'Hétairie*.

S'il est légitime que l'État fixe les conditions du séjour des étrangers en France, aucun argument rationnel ne parvient à s'opposer à leur accorder

le droit de travailler légalement sur le territoire français à titre provisoire. Ce système existe déjà en Allemagne sous le terme de «*Duldung*» (qui renvoie à l'idée de tolérance).

Ce système permet aux étrangers de trouver un travail légal et de s'intégrer rapidement en apprenant la langue et en entrant dans la culture. Il permet également à l'État de lutter contre le travail illégal, de percevoir des recettes supplémentaires (impôts, cotisations, etc.) ou encore de limiter la délinquance suscitée.



À Morlaix le 19 janvier

Pour les signatures de la Tribune, **«nos parlementaires doivent se saisir de cette mesure législative urgente en période de crise et entendre, à 170 ans de distance, la mise en garde de Victor Hugo à la Représentation nationale de l'époque : "Législateurs, la misère est la plus implacable ennemie des lois !"».**

Accord provisoire de travail



Les réformes de ces dernières années en matière d'immigration vont globalement dans le sens d'un durcissement des conditions de délivrance des titres et de maintien en centre de rétention.

Dans une note publiée par *L'Hétairie* en novembre 2019, Jean-Baptiste Carbuccia propose d'instaurer un accord provisoire de travail.

À l'instar de ce qui a pu exister en Allemagne, à la fin de l'année 2006, il permettrait d'envisager, selon la volonté du gouvernement, des mécanismes de régularisation.

Les étrangers en situation irrégulière disposant d'un accord provisoire depuis plusieurs années (par exemple, six ans pour les étrangers seuls, quatre ans pour les familles) recevraient un titre temporaire de séjour pour 18 mois empêchant un éloignement pendant ce délai.

Au terme des 18 mois, ceux qui vivent des revenus de leur travail et répondent à des conditions d'intégration comme la scolarisation

des enfants, recevraient une carte de résident de dix ans.

«Ce système, que l'on pourrait difficilement accuser d'être trop généreux, permettrait de régulariser la situation des étrangers déjà intégrés en France, tant par leurs attaches familiales que par leur présence et leur travail.» Alors que la dernière opération globale de régularisation, qui date de 1997, avait été largement critiquée par l'opposition de droite, ces régularisations s'avèreraient moins massives.

«Elles pourraient intervenir principalement par voie de circulaire, comme celle de 1997, la jurisprudence n'ayant évolué qu'à la marge et les circulaires influençant toujours l'appréciation des dossiers sans être susceptibles de recours dès lors qu'elles ne sont pas impératives», précise Jean-Baptiste Carbuccia. La circulaire indiquerait seulement les modalités d'usage, par le Préfet, des articles du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

Lire la note sur

<https://www.lhetairie.fr/single-post/etrangersillegaux>

Le droit à l'avenir

« C'est le débat démocratique qui évite les affrontements physiques », écrivait de manière prémonitoire, quelques heures avant l'attaque du Capitole, Gwenegau Bui le 6 janvier dans une Tribune publiée dans Le Télégramme.

« Tout aujourd'hui est opposition entre les territoires, entre les classes sociales, entre les croyances, entre les origines.

(..) C'est de ce constat qu'il faut partir pour penser la Bretagne comme la France de demain.

(...) Nous devons tirer les enseignements de ce monde qui change et changer nous aussi car les chocs qui frappent le monde occidental nécessiteront des décisions courageuses, parfois clivantes que nous devons assumer.

Retrouver l'autonomie alimentaire est une impérieuse nécessité. La régionalisation de la PAC est l'une des mesures qui devrait

permettre d'engager cette mutation agroécologique puisque l'État central ne semble pas décidé à la mener. (...)

La maîtrise de notre destin industriel est tout aussi essentielle. Se protéger ne doit plus être compris au niveau européen comme un repli sur soi. Aider des entreprises dans la difficulté, comme Brittany Ferries, Nokia ou les Fonderies de Bretagne, c'est préparer le rebond économique de demain. C'est défendre notre place dans la mondialisation.



Retrouver ce qui fait socle

L'Union européenne, si elle veut survivre, doit changer.

Et si parfois il faut entrer dans le capital via les régions ou l'État pour préserver de l'emploi, des savoirs, des compétences stratégiques, alors n'hésitons plus. (...)

L'avancée de la robotisation, de la société du numérique ne peut avoir comme conséquence le chômage des ouvriers et des caissières pour les profits de quelques-uns. Le financement de notre système de protection sociale s'appuie sur les cotisations du travail des hommes. (...)

Plus personne n'y comprend plus rien. Et les citoyens décrochent.

Il faut retrouver ce qui fait socle. C'est un droit à l'avenir pour chacun d'entre nous qu'il faut reconstruire si nous voulons continuer à faire société ensemble. Qu'est-ce que vivre en bonne santé?

Quelle éducation transmettons-nous à nos enfants? Qu'est-ce qui fait que nos vies valent d'être vécues? »

Rouvrez les amphis!

Dans une Tribune publiée dans Le Télégramme, Jean-Jaques Urvoas, maître de conférences en droit public à l'Université de Brest, s'est fait le porte-parole de milliers d'étudiants, parents d'étudiants et universitaires qui voient bien que la fermeture des campus aura des conséquences pédagogiques, psychologiques et sociales dramatiques.

Dans un récent courrier adressé aux présidents des universités, notre ministre de tutelle vient d'indiquer qu'en janvier, les facultés « pourront accueillir sur convocation les étudiants (...) en situation de grande vulnérabilité, cela dans la limite de dix personnes par groupe ».

Cela veut donc dire que les 500 étudiants de première année de licence en droit inscrits à l'UBO (Université de Bretagne Occidentale) ne retrouveront pas le chemin des amphithéâtres. Ils seront donc contraints de suivre leurs enseignements à distance, ce qui est loin d'être une panacée.

Sur le plan pédagogique, ce traitement singulier imposé aux universités - alors que l'enseignement primaire et secondaire comme les classes préparatoires sont restés ouverts - est une catastrophe.

Un cours en amphithéâtre peut être une invitation à la réflexion, à la digression. Platon ne nous a-t-il pas appris que l'acquisition du savoir passe par le questionnement, le dialogue ou l'ironie... impossible à partager avec un écran noir et muet?



Les étudiants respectent les consignes sanitaires

Pour les étudiants, aucune étude fiable n'est disponible mais tout converge pour craindre que cette année si dégradée se solde par un bilan très sombre. Leurs conditions de travail se sont naturellement altérées, leur charge de travail s'est multipliée, leurs difficultés se sont accumulées. Au quotidien, suivre les tristes monologues de l'enseignement à distance, c'est d'abord subir l'isolement propice au décrochage.

Bien sûr, personne n'ignore la situation sanitaire. Mais les auteurs des sermons culpabilisants et infantilisants à destination des étudiants ont-ils passé une matinée dans nos bâtiments? Si tel avait été le cas, ils auraient observé des étudiants sérieux, conscients et respectueux des consignes sanitaires. Ils auraient vu les efforts des personnels administratifs pour que le service public puisse néanmoins assurer ses missions.

2020 fut une année noire. Les étudiants ne méritent pas que 2021 débute sous des auspices aussi sombres. Rouvrez les amphis!

Agenda

23 janvier

10h30 : Revenu de base, les propositions des socialistes, visioconférence avec Nathalie Sarrabezolles et Boris Vallaud.

Retrouvez-nous sur

Facebook
PS.Finistere
 et Twitter
@fede_PS29

Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
 N° 1338 - Vendredi 15 janvier 2021
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
 26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
 Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
 Tél. 02 98 43 44 39
 13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
 Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Tarifs pour l'année

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
 ADFFFP

François Mitterrand et le Finistère

Il y a 25 ans, le 8 janvier 1996, disparaissait François Mitterrand. L'année 2021 sera l'occasion de commérer son action puisque nous célébrerons deux événements marquants de sa carrière : le 50^e anniversaire du Congrès d'Épinay de 1971 et le 40^e anniversaire de son accession à l'Élysée le 10 mai 1981.

Dans *Un siècle de socialisme en Bretagne* (édition Presses universitaires de Rennes) sous la direction de Christian Bougeard, Thierry Gourlay publie un long article sur les sept voyages présidentiels de François Mitterrand dans le Finistère entre 1981 et 1994. Sans avoir l'importance de la Nièvre, des Landes ou de la Charente-Maritime dans la géographie mitterrandienne, le Finistère occupe tout de même une place particulière : c'est à Guimaëc qu'il débarqua en 1944, et son père occupa la fonction de chef de gare à Quimper.

Président de la République, il effectua sept visites présidentielles et se rendit à Brest, Quimper, Concarneau, l'Aber Wrac'h, Guimaëc.

«**Se déplacer est toujours, pour le Président, le moyen de faire passer un message national**», insiste Thierry Gourlay.

Dès le 24 juillet 1981, le nouveau Président, chef des armées se rend à l'Île longue. «**Son objectif est de venir en personne réaffirmer à l'Île Longue, à la Marine nationale, que la doctrine de la dissuasion nucléaire reste bien au cœur de notre système de défense. Ce déplacement était nécessaire car l'élection du 10 mai 1981 avait créé, comme le rappelle Louis Le Penec, un " choc dans les états-majors et même un séisme pour toute une partie de l'armée " ; ceci malgré la conversion du PS depuis les années 1970 à la stratégie de dissuasion nucléaire. Cette visite à bord d'un sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) est donc un geste fort de la part de François Mitterrand ; geste accompagné d'un message relayé par les 70 journalistes qui l'accompagnent : " La France doit disposer de cette arme qui est l'instrument principal de sa stratégie de dissuasion non pour la guerre, mais pour qu'il n'y ait pas la guerre ".**»

En mai 1985, le Président revient à Brest mais cette fois il n'est plus question de rassurer. C'est vers les États-Unis que regarde le chef des armées et à Ronald Reagan que le message est adressé. Les États-Unis veulent que les Européens s'associent à leur projet de défense spatiale. Or, François Mitterrand s'y oppose fermement. «**La défense spatiale**



ne pouvant, avant un demi-siècle, pour le moins, se substituer au nucléaire, que deviendrait l'Europe entretemps ? Pourquoi sortir d'un équilibre qui garantit la paix depuis quarante ans ? » «**Ainsi, ce qui compte avec cette visite, c'est moins l'impact sur le plan intérieur, où le consensus existe globalement sur la dissuasion, que ses retombées sur le plan international. Dans ce contexte, venir à Brest marque la volonté de la France de refuser la " guerre des étoiles " »,** explique Thierry Gourlay.

Mais les voyages présidentiels sont aussi l'occasion de faire passer des messages de politique intérieure. Ainsi, en octobre 1985, c'est dans le Finistère qu'il effectue son dernier déplacement avant les élections légitimes de mars 1986, qui, comme tout le monde le pressent, se traduiront par une victoire de la droite RPR/UDF. Et donc une possible cohabitation. Ce voyage est placé sous le signe de «*la France qui gagne*» dans les domaines de la recherche (*Ifremer*) et de l'industrie (*Bolloré Technologie*). Au cours de ce déplacement, François Mitterrand ne perd pas une occasion de tendre des perches aux maires de droite de l'époque, Georges Kerbrat et Marc Bécam, afin de montrer qu'il peut parfaitement discuter avec des élus RPR ou UDF. Et, à Marc Bécam qui lui demande de pousser certains dossiers, François Mitterrand lui répond : «**Je ne ferai pas le tour, Monsieur le maire, des questions que vous avez traitées. D'abord, elles ne sont pas de mon ressort, mais bien entendu, il importe que j'en sois informé et vous avez eu raison de m'en saisir. [...] Si je m'en tenais au terme exact de la Constitution [...] je dirais que, ce qui est vrai, c'est que c'est au gouvernement de gouverner.**»

En 1994, chacun sait que François Mitterrand effectue une sorte de tournée d'adieux qui lui permet de retrouver les élus socialistes et de leur adresser un dernier message, comme à Saint-Anne-la-Palud pour les Finistériens. Mais, il adresse aussi un message très net à l'ensemble du pays : même affaibli par la maladie, il est et restera, jusqu'à la fin de son mandat, le président de la République.